

■ **Fondation ProRegio**, à Neuchâtel, rue de l'Hôpital 17.
Nouvelle fondation. Acte de fondation du 20.05.2003. But: contri-
buer au développement harmonieux et durable des cantons et des
régions suisses et limitrophes sur les plans économique, social et
culturel. Elle s'emploie notamment à: renforcer les rapports
existants entre les régions en favorisant leur prise de conscience
et leurs échanges; servir de relais entre les institutions publiques
et privées, économiques, culturelles et sociales, établies dans les
villes et les campagnes; servir de lien entre la population et tous
ceux qui, à un titre ou à un autre, assument des reponsabilités
publiques. L'activité de la Fondation s'inscrit notamment dans le
cadre de la disposition constitutionnelle sur les langues (art. 70
de la Constitution fédérale). Organisation: Conseil de fondation
de 15 membres au moins; comité exécutif de 5 membres; un di-
recteur et un adjoint. Signature collective à deux de Perdrix René,
de Champagne, à Giez, président du conseil de fondation et du
comité exécutif, Aeby Pierre, de Düdingen, à Estavayer-le-Lac,
Beri Suzanne, de et à Saint-Blaise, Courvoisier François, du
Locle, à Bôle, et Dubois Pierre, du Locle, à Neuchâtel, membres
du conseil de fondation et du comité exécutif. Signature collecti-
ve à deux, avec un membre du comité exécutif, de Biedermann
Isabelle, de Jens, à Neuchâtel, et de Montmollin Jacques, de et à
Neuchâtel, directeurs.
Journal no 1320 du 26.05.2003
(01015208 / CH-645.4.096.411-9)